

## Editorial :

Le ministre de l'Education Nationale vient d'annoncer le recrutement de 5000 « emplois aidés » pour lutter contre l'absentéisme des élèves alors qu'il taille dans les recrutements d'enseignants et de personnels d'éducation et que la dotation des établissements scolaires en assistants sociaux reste dérisoire.

D'un côté il reconnaît ce que nous ne cessons de dire, à savoir que le travail éducatif nécessite la présence de personnels en nombre devant les élèves, de l'autre il ignore que ce travail implique de la formation, de la qualification et de la stabilité, notamment pour pouvoir travailler en équipe. Il répond de façon dévoyée aux besoins du système éducatif en ajoutant de nouveaux personnels extrêmement précaires. Dans le même temps, silence du ministre pour les dizaines de milliers d'EVS (Emplois Vie Scolaire) et d'Assistants d'Education qui risquent de se retrouver au chômage fin juin 2009.

Cette annonce ne peut que confirmer l'exigence portée par les personnels, les parents et les jeunes d'un abandon des suppressions de postes et d'une politique de l'emploi répondant véritablement aux besoins et notamment de suivi éducatif des élèves ou de remplacement des enseignants absents.

Une raison de plus pour se mobiliser massivement le 29 janvier.

Communiqué FSU du 22 janvier 2009

## Recrutement des enseignants

La FSU dénonce vivement l'absence de concertation qui a présidé à l'annonce par les ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur de mesures transitoires pour la mise en place des nouveaux concours de recrutement des enseignants en 2010.

Ces décisions reviennent à ignorer totalement la demande d'un report d'un an de ces concours que la FSU et de multiples organisations mais aussi une large partie de la communauté universitaire ont expressément formulée. Elles reviennent également à dévaloriser les masters délivrés dans de telles conditions sans pour autant traiter de façon satisfaisante l'ensemble des situations.

Les dispositions concernant les stages en responsabilité confirment la volonté de sacrifier la formation professionnelle en attribuant des services en responsabilité à des étudiants en cours de formation qui risquent ainsi de servir de bouche trou et de pallier l'insuffisance du nombre de remplaçants aggravée par les coupes budgétaires pour 2009. En outre ce service risque de rendre encore plus difficile la préparation simultanée du master et du concours.

Si le principe d'une aide aux étudiants préparant les concours apparaît comme une réponse aux revendications que nous portons elle est largement insuffisante et fort éloignée des pré-recrutements qui seraient nécessaires.

En voulant encore une fois aller trop vite et passer en force, en privilégiant les manœuvres au détriment du dialogue social le gouvernement compromet l'efficacité d'une réforme et surtout l'avenir de la formation professionnelle des enseignants.

Communiqué FSU du 22 janvier 2009

## Situation en Palestine

La population de Gaza est de nouveau sous les bombes de l'armée israélienne ; d'ores et déjà des centaines de morts sont recensés et une sanglante escalade semble s'annoncer. Ces massacres viennent s'ajouter au blocus inacceptable que subit depuis des mois cette population. Les massacres de populations civiles ne peuvent que susciter l'horreur. Il est grand temps de sortir de la spirale de la terreur.

La FSU exige l'arrêt immédiat de l'offensive militaire israélienne et l'arrêt de tous les actes de violence envers toutes les populations civiles. Elle rappelle qu'une paix juste et durable doit reposer sur la reconnaissance du droit de chacun des peuples à vivre en sécurité dans des états aux frontières sûres et reconnues et que seuls la négociation et le respect des droits des peuples et de l'Homme dégageront les voies et les moyens de la paix.

La FSU demande à la France et à l'Europe, en collaboration avec les USA, de jouer tout leur rôle pour obtenir l'arrêt des bombardements et l'engagement d'un processus de paix. Pour cela elles doivent notamment revenir sur leur décision de « rehaussement » du statut des relations Europe-Israel\*, qui ne peut avoir de sens que si Israël se conforme au droit international, à la recherche de la paix et au respect des droits humains. C'est sur ces bases que la FSU appelle à participer aux manifestations organisées le mardi 30 décembre et le samedi 3 janvier pour dénoncer les violences exercées contre les populations civiles.

Communiqué FSU du 29 décembre 2008

# CDFN des 20 et 21 janvier 2009, texte action

Les conséquences de la crise financière et économique, sans doute la plus grave depuis la dernière guerre, se font sentir avec de plus en plus de force. Cette crise frappe notamment l'ensemble des pays européens, avec cependant un impact différent selon les dispositifs publics mis en œuvre pour en limiter les effets.

En France, la flambée du chômage touche l'ensemble de la population, notamment les jeunes, très touchés par le chômage et la précarité. Le plan de relance (26 milliards dont 11 milliards d'avance de trésorerie pour les entreprises) ignore l'investissement dans les services publics, la situation des salariés et des chômeurs.

La situation de la France est fragilisée par la politique du gouvernement Sarkozy. Loin de revenir sur des choix qui ont affaibli les acquis sociaux et les solidarités, le gouvernement poursuit des « réformes » touchant les secteurs aussi divers que l'audiovisuel, la justice, le fonctionnement des institutions... le plus souvent sans concertation.

Cette situation est source de mobilisations dans de nombreux secteurs : dans l'éducation, dans l'enseignement agricole public, dans l'enseignement supérieur et la recherche, à jeunesse et sports, dans le nouveau « pôle emploi », à la protection judiciaire de la jeunesse, dans la statistique publique, l'archéologie... notamment.

Nombre d'entre elles ont pu mettre en difficulté le gouvernement voire l'obliger à des reculs partiels. Dans l'éducation, la convergence des mobilisations des personnels, des parents et des jeunes a permis d'obtenir le report de la réforme des lycées avec l'affirmation qu'elle se ferait sans suppression de postes, l'annonce concernant les postes RASED, le changement de discours sur la maternelle, le report de l'examen de la proposition de loi sur les EPEP.

L'ensemble des suppressions d'emplois prévues est maintenu avec des conséquences importantes sur les postes mis au concours (- 3000 au concours des PE notamment, coupes dans certaines disciplines et spécialités...); sont poursuivies les orientations d'une politique scolaire qui va à l'inverse de ce qui serait nécessaire pour lutter efficacement contre l'échec et les inégalités (avec notamment le maintien d'une inacceptable réforme de la voie professionnelle) et qui menace le service public.

Les suppressions massives d'emplois dans les administrations centrales du MEN et du MESR, cumulées avec celles des années précédentes vont conduire à la disparition pure et simple de services entiers et de leurs missions.

Dans l'enseignement supérieur, la ministre mise en difficulté par le large rejet du décret sur les obligations de service des enseignants-chercheurs, manœuvre pour amender son texte à la marge en cherchant des alliés pour éviter de négocier avec les représentants des personnels. Le gouvernement poursuit à marches forcées sa réforme de la Formation des Maîtres sans entendre notre demande, largement partagée, de report d'un an. Il poursuit également la politique de démantèlement des organismes de recherche dans une logique de contrats.

La réforme de la politique sportive traduit la volonté d'abandon du sport pour tous, conduit les services extérieurs à ne plus exercer de missions sur ce secteur et de très nombreux CREPS à fermer; les personnels sont soumis à une révision de leur mission, à des mesures administratives et à des déplacements autoritaires.

Dans la Fonction publique, le dogme d'un non remplacement sur deux départs à la retraite est réaffirmé par Eric Woerth en dépit de la crise et de ses conséquences qui se font sentir dans tous les secteurs en termes de réduction des moyens et de précarité. Le gouvernement maintient son refus de négocier sur les salaires et confirme des choix qui impliquent pour tous, actifs et retraités, une perte de pouvoir d'achat, l'inscription dans des textes réglementaires de l'individualisation des rémunérations et de la mise en concurrence des agents, à travers notamment la PFR. Si le projet de loi sur la mobilité a pris du retard et si aucune date pour l'instant n'est fixée pour son vote définitif, il n'en est pas moins maintenu; et se met en place au plan territorial, sans la moindre concertation, une RGPP qui menace l'identité professionnelle des agents et la qualité du service rendu aux usagers.

Le gouvernement refuse d'appliquer ses propres lois : en matière de revalorisation des pensions et minima vieillesse, la loi de 2003 garantissant le maintien du pouvoir d'achat n'est pas appliquée.

La nomination d'un Haut commissaire à la jeunesse, accompagné d'une mesure budgétaire, s'apparentant à un effet d'annonce à vocation officielle à favoriser l'autonomie des jeunes. Dans les faits, elle a pour première conséquence de démanteler l'ex-ministère de la jeunesse et des sports. Elle menace l'avenir de politiques publiques d'éducation populaire, accompagne la fermeture de l'INJEP et les saignées d'emplois et de moyens qui fragilisent la vie associative. Pendant ce temps, le rapport Varinard met en cause les principes mêmes d'une justice des mineurs fondée sur la prééminence de l'éducation face au répressif. Les risques sont grands d'aller vers des mesures et dispositifs d'encadrement des jeunes en réponse à leurs luttes qui contestent les politiques régressives dans l'éducation nationale.

Alors que des drames récents mettent en évidence l'asphyxie de l'hôpital, la loi Bachelot a pour objectif de réduire encore les « coûts », supprimer des lits et faire gérer l'hôpital comme une entreprise. La FSU combat cette loi qui porte en elle des germes de privatisation et va générer l'aggravation de l'accès aux

soins. Elle appelle à participer aux actions menées autour des hôpitaux notamment le samedi 24 janvier.

La création du nouveau « pôle emploi » s'accompagne de la menace de la fermeture de près de 40% des points d'accueil des usagers et d'une dégradation des conditions de travail des agents et des services rendus aux usagers au moment même où explose le chômage. Par ailleurs la FSU exprime son désaccord avec le projet de convention UNEDIC approuvé par la CFDT seule notamment parce qu'il prévoit la diminution des cotisations patronales en cours d'année et qu'il organise la diminution des durées d'indemnisation pour les chômeurs ayant les plus longues durées de cotisation. En conséquence elle demande la réouverture dans les meilleurs délais d'une négociation sur de nouvelles bases.

La vacance du secrétariat d'Etat chargé de l'écologie, au moment de l'élaboration de la loi grenelle 2 dans un contexte de crise environnementale mondiale est lourde de sens (premier pas vers sa disparition ?) et va contribuer à affaiblir les missions de service public sur ce terrain et les métiers des personnels.

Ces exemples qui font l'objet d'autant de luttes montrent la nécessité à la fois de poursuivre et d'amplifier les mouvements et de se rassembler dans l'unité. Les premiers reculs que nous avons imposés, comme la confiance manifestée par les personnels lors des élections professionnelles, ne peuvent que nous donner de la confiance pour poursuivre.

Ce CDFN se tient à quelques jours d'une action interprofessionnelle unitaire le 29 janvier que nous appelons de nos vœux depuis des mois. Il ne faut pas en sous-estimer le caractère exceptionnel, la dernière remontant au CPE. Cette unité se fait sur un texte revendicatif consistant. La FSU y a contribué, nous nous en félicitons. Dans ce contexte de crise profonde et sans doute durable, au moment où se profile le spectre de la déflation, cette unité d'action est indispensable. La FSU appelle les personnels, actifs et retraités à engager toutes leurs forces dans la réussite de cette journée du 29 janvier.

Cette journée ne saurait rester sans lendemain, la FSU s'inscrit dans la construction de nouvelles actions interprofessionnelles et/ou fonction publique le plus tôt possible avec grèves et manifestations pour obtenir des mesures répondant aux attentes.

Dans l'éducation la FSU proposera à ses partenaires de poursuivre et développer le vaste mouvement d'opinion en faveur de l'école contre les régressions programmées et les suppressions de postes, notamment pendant la période de carte scolaire; et de mener des actions tournantes en fonction des zones de vacances avant de construire une nouvelle étape de mobilisation unitaire (grèves et/ou manifestations) au retour des vacances. Elle propose une réunion rapide avant le 29, de l'intersyndicale des fédérations de l'Education nationale. La FSU recherchera la construction de l'action unitaire et selon la situation et les décisions, elle prendra ses responsabilités d'organisation représentative. Elle poursuivra son action pour une formation des maîtres de qualité. Elle considère nécessaire de poursuivre la mobilisation avec les formateurs et les étudiants et proposera à ses partenaires une pétition en ce sens. La FSU continuera à apporter son soutien aux collègues qui par de multiples initiatives résistent aux régressions.

Le CDFN appelle les SD et les SN à poursuivre la campagne autour de l'enquête sur les services publics (Publiscope) et propose aux autres fédérations de construire les actions nécessaires pour obtenir l'ouverture de négociations salariales (portant sur la valeur du point d'indice et d'une reconstruction de la grille) et l'abandon des suppressions de postes; il leur propose également de lancer des initiatives à tous les niveaux sur le devenir de la Fonction publique et des services publics. Elle contribuera à la relance de la campagne « le service public est notre richesse ».

La FSU appelle à la réussite des mobilisations dans l'enseignement supérieur et la recherche et exige le retrait et la renégociation du décret sur les obligations de service des enseignants-chercheurs. Elle soutient les actions de mobilisation intersyndicale des BIATOS du 22 janvier contre, notamment, les réorganisations / suppressions des services déconcentrés et des agences comptables.

La FSU soutient la mobilisation des personnels de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) contre la casse du service public d'éducation du ministère de la justice et le projet de suppression de l'ordonnance de 45 sur les mineurs délinquants.

Elle appelle les SD et les SN à informer largement sur les raisons de cette lutte et à apporter leur soutien aux personnels de la PJJ.

L'accord passé entre la France et le Vatican visant à une reconnaissance systématique des titres et diplômes attribués par les universités catholiques est une nouvelle atteinte à la laïcité. La FSU dénonce cet accord et exige sa remise en cause. Elle recherche avec les mouvements laïques les conditions d'une réaction unitaire.

Le CDFN dénonce les tentatives qui se multiplient de répression et de criminalisation du mouvement social et apporte son soutien aux personnels mis en cause (à Nantes et St Lô notamment).

## CDFN des 20 et 21 janvier 2009, motion Palestine

Pendant plus de trois semaines, Israël a pris la décision de bombardier Gaza et d'engager une attaque terrestre contre une population déjà privée de ses droits fondamentaux. Aujourd'hui Gaza est dévastée et la situation humanitaire y est effroyable. Cette attaque israélienne affichée comme la réponse aux tirs de roquettes sur les populations civiles du sud d'Israël est apparu aux yeux du monde, malgré les tentatives d'interdire à la presse l'accès aux territoires pilonnés, comme très loin d'une simple attitude défensive.

L'occupation militaire, cause de ce conflit, est occultée; l'évacuation des huit mille colons de Gaza, en août 2005, n'a évidemment pas mis fin à la mainmise d'Israël sur cet étroit territoire d'un million et demi d'habitants, auquel tout débouché économique et commercial est refusé, pas plus qu'elle n'a mis fin, au contraire, à la colonisation de la Cisjordanie.

Le silence de la communauté internationale et notoirement des grandes capitales occidentales, face aux violations répétés du droit international par l'Etat d'Israël est choquant. Le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme dans les territoires occupés a pourtant dénoncé les « lâches crimes de guerre » commis par Israël dans la bande de Gaza.

Après le cessez-le-feu unilatéral et fragile, le siège continue, l'occupation et la colonisation se poursuivent. Les forces armées israéliennes doivent se retirer de Gaza et de tous les territoires occupés. Une force de protection doit pouvoir venir immédiatement protéger les populations civiles, avec l'acheminement sans délais d'équipes médicales, de médicaments et d'équipements médicaux. L'UE doit apporter une aide à la reconstruction de Gaza. Les responsables de crimes de guerre doivent être poursuivis et jugés.

Pour faire vivre la paix, il faut en terminer avec les faux équilibres; les moyens de mettre un terme à ce conflit existent : Il s'agit d'abord de régler ce conflit au fond, c'est-à-dire par la décolonisation des territoires, la levée du blocus de Gaza, et l'établissement d'un État palestinien.

L'Union européenne, les Etats-Unis doivent rompre avec leur politique qui encourage de fait l'Etat d'Israël à bafouer le droit international. L'UE peut imposer à Israël, y compris par les sanctions nécessaires le respect des résolutions des Nations Unies pour l'établissement d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. C'est aussi le sens de l'ap-

pel de la "La société civile palestinienne au boycott, aux sanctions et aux retraits des investissements contre Israël jusqu'à ce que cet Etat applique le Droit international et les Principes universels des Droits de l'homme." La FSU soutiendra les initiatives qui iront dans ce sens.

Au niveau européen, il faut dénoncer les accords de réhaussement dont vient de bénéficier Israël, et exiger la suspension de l'accord UE-Israël tant que les droits humains et le droit international ne seront pas respectés.

Au niveau international, des négociations sérieuses résolument tournées vers la création d'un Etat palestinien doivent être lancées sans délai.

**Pour la FSU seul le respect du droit international et des résolutions de l'ONU en faveur de la création d'un Etat palestinien, assurant la coexistence de deux Etats aux frontières sûres et reconnues peut permettre la résolution de ces conflits meurtriers.**

En France, la sensibilité à cette actualité tragique est réelle et de nombreuses manifestations ont montré la solidarité des citoyens avec la population de Gaza. Cependant des actes isolés, inacceptables, témoignent de risque de crispations identitaires.

La FSU s'inquiète de tout ce qui viserait à transformer ce conflit territorial et politique en un « conflit de civilisation », en lien avec des questions religieuses ou « ethniques ». Il condamne toute expression et toute attitude antisémites, racistes ou xénophobes. Et à ce titre, la FSU est signataire de l'appel lancé à l'initiative de la LDH et de la Ligue de l'Enseignement.

Seul le respect des droits de l'Homme, du droit international et du droit de tous les peuples à disposer d'eux-mêmes et à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues offrira les solutions viables et durables à un conflit qui ensanglante le monde depuis plus de soixante ans.

## CDFN des 20 et 21 janvier 2009, élargissement de la FSU au SNAMER

Le Congrès fédéral national de Perpignan en janvier 2004 a décidé "l'élargissement de la FSU à l'ensemble des secteurs des fonctions publiques". Celui de Marseille en janvier 2007 a confirmé cette volonté de la FSU.

Le congrès fédéral national a aussi rappelé notre conception du syndicalisme et notamment l'attachement de la FSU à un syndicalisme unitaire et pluraliste, rassemblant largement les personnels et porteur de leurs revendications.

Le CDFN a examiné la demande d'affiliation du SNAMER (Syndicat National Autonome des personnels de l'administration chargée de la mer).

Le CDFN estime que toutes les conditions ne sont pas réunies pour que soit acceptée une affiliation de plein droit de ce syndicat. Le CDFN donne mandat au secrétaire général pour établir avec le SNAMER, avant fin février 2009, une convention d'association sur les bases de celles conclues avec d'autres syndicats depuis novembre 2000. Elle pourra être

examinée lors d'un BDFN avant le prochain CDFN. Cette convention permettra notamment la participation, sans voix délibérative, aux instances fédérales et le droit de se prévaloir de cette convention d'association dans tous les actes de la vie syndicale (utilisation des sigle et logo FSU en particulier).

Le CDFN considère que le SNAMER doit participer au travail commun déjà engagé par le SNE, le Sup-Equip' et le SYGMA, notamment pour réfléchir et définir ensemble la future réorganisation des syndicats de la FSU au MEEDDAT.

Un rapport d'étape sera présenté au CDFN de sept 2009. Au plus tard dans un an, le CDFN examinera les suites à donner à la convention d'association en prenant en compte l'état d'avancement de la réflexion des syndicats du MEEDDAT.

# CDFN des 20 et 21 janvier 2009, motion droits et libertés

## Remise en cause, répression et criminalisation de l'action militante

Depuis des mois, la liste des atteintes à la liberté d'expression du mouvement social s'allonge de jour en jour, et la pénalisation et la criminalisation, de plus en plus forte de l'action militante. Ces atteintes sont particulièrement virulentes et vont jusqu'à remettre en cause la possibilité d'organiser des initiatives manifestations ou grèves.

Ce fut notamment le cas samedi 17 janvier avec l'interdiction de deux manifestations pour la Paix en Palestine à Nice où de plus une chasse aux manifestants a été organisée par les forces de l'ordre.

C'est encore le cas avec la remise en cause du droit de grève qui s'exerce avec le Service minimum et la volonté gouvernementale de remettre en cause les conditions d'exercice du droit de grève à la SNCF et la mise en cause par le chef de l'État d'une organisation syndicale, Sud Rail dans le cadre du mouvement de grève de la gare Saint Lazare. Ces propos sont relayés par l'UMP qui demande l'interdiction pour SUD Rail de se présenter aux élections professionnelles. La FSU condamne ces propos et sera vigilante sur l'évolution de cette situation et d'éventuelles remises en causes du droit syndical, et du droit de grève. A cet égard, la FSU rappelle son exigence d'abrogation des textes sur le service minimum.

Aux atteintes déjà soulignées lors du dernier CDFN, s'ajoutent les mises en cause à l'égard :

- de militants syndicaux, et notamment de la FSU (à Rennes, à Perpignan, Nantes,...) et tout dernièrement à Saint Lô, le placement en garde à vue de militants dont un de la FSU lors de la manifestation organisée à l'occasion des vœux de Nicolas Sarkozy aux personnels de l'Éducation.

- des lycéens qui participent aux mobilisations en défense du droit à l'éducation,

- des lycéens qui avaient manifesté devant l'ambassade de Grèce en soutien avec le mouvement en cours dans ce pays.

Dans ce contexte, on ne peut que s'interroger sur l'augmentation très significative ces dernières années, du délit d'outrage (atteinte à la dignité d'un représentant de l'autorité publique, ou à ses fonctions) . De 17.700 faits enregistrés en 1996, on est passé à 31.731 en 2007 (+ 79%). Cette augmentation s'inscrit clairement dans le contexte actuel du « tout-répressif », pose de vraies questions, notamment celle, de son utilisation par les « forces de l'ordre » (police, gendarmerie, police ferroviaire) pour couvrir des abus d'autorité scandaleux, des gardes à vue arbitraires (+ 54% en 5 ans) qui font de chaque citoyen, quelles que soient ses origines sociales, un coupable potentiel.

## Tarnac

Les développements de l'enquête pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste" diligentée avec force éclats médiatiques relèvent d'un montage idéologique et illustrent les risques que comporte le transfert des compétences du juge d'instruction vers une justice d'exception permise par la circulaire anti-terroriste du 13 juin 2008.

La FSU réaffirme l'importance de préserver la présomption d'innocence et les droits des prévenus, se félicite de la libération d'Yldune Lévy et demande la remise en liberté de Julien Coupat.

## Pétition Liberté, Égalité, Justice

Le « recentrage au pénal » des missions de la PJJ vont laisser de côté de nombreux jeunes et dénaturer une des spécificités de la justice des mineurs. Par ailleurs, la réorganisation des services dans le cadre de la RGPP entraîne la suppression de services et de nombreux postes.

La FSU appelle à signer la pétition lancée à initiative du CLEJ sur la réforme de l'ordonnance de 1945.

## Réforme ministérielle relative aux interventions de la société civile dans les centres de rétention administrative (CRA)

La FSU est partie prenante des actions menées contre la réforme des conditions d'intervention de la société civile dans les centres de ré-

tention administrative (CRA) lancée par décret à l'été 2008 par le Ministre Brice Hortefeux. Cette réforme ne peut qu'aggraver la situation, déjà très difficile car:

- elle dénature le sens même de la mission ; les textes ne mentionnent plus que la seule mission d'information en lieu et place de l'aide à l'accès aux droits des personnes retenues;
- elle remet en cause toute observation, analyse et réaction d'ensemble sur la situation dans les centres de rétention ; le morcellement du territoire national en huit lots géographiques différents, indépendants les uns des autres, réduit ainsi considérablement la qualité de l'aide juridique aux personnes retenues ;
- elle privilégie la mise en œuvre d'un appel d'offres de marchés publics ouvert à des opérateurs autres que les associations spécialisées ; ce faisant, elle menace l'exercice des droits fondamentaux des personnes retenues.

Cette volonté d'entraver l'action de la société civile intervient dans un contexte marqué par la « politique du chiffre » en matière d'éloignement des étrangers et les menaces contenues dans la « directive retour » adoptée par le Parlement européen et le Conseil des ministres de l'Union européenne.

Après l'annulation de l'appel d'offres par le tribunal administratif de Paris le 30 octobre 2008, un nouveau texte a été publié sans aucune modification sérieuse à la version précédente.

La FSU est signataire de la lettre adressée au nouveau ministre par le collectif unitaire d'associations et de syndicats.

## Jean Marc Rouillan

L'examen du dossier de Jean-Marc Rouillan est en cours. Le 16 octobre, le tribunal d'application des peines avait décidé, malgré l'opposition du service pénitentiaire d'insertion et de probation, la révocation du régime de semi liberté appliqué à JM.Rouillan depuis déc 2007 et qui devait déboucher en fin d'année sur sa libération en conditionnelle. Le Tribunal d'application des peines de Paris devrait rendre sa décision le 4 février. La FSU avait dénoncé la disproportion entre cette mesure et les faits qui lui sont aujourd'hui reprochés. Elle demande le rétablissement de son régime de semi liberté.

## OTAN

Ainsi que cela avait été acté lors du précédent CDFN, la FSU participe aux réunions d'organisation du contre-sommet et une manifestation européenne à Strasbourg, le 4 avril 2009 à l'occasion du 60ème anniversaire de l'OTAN. Elle appelle les SD à participer à l'organisation et au succès de cette initiative.

## GAFSA

Une délégation internationale (dont une camarade de la FSU) s'est rendue sous surveillance policière comme observatrice au procès en appel des 38 inculpés du bassin minier de Gafsa, au Sud Ouest de la Tunisie. Ce sont essentiellement des enseignants syndicalistes qui ont participé au mouvement pacifique de la société civile contre le chômage et ont écopé en première instance de 2 à 10 ans de prison pour "association de malfaiteurs". Le procès en appel a été renvoyé au 3 février à cause de l'absence d'un inculpé, enseignant syndicaliste, qui a contracté la tuberculose en prison ; les soins ont été pris en charge financièrement par l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (mise en place d'une solidarité financière). La liberté provisoire demandée par les avocats a été refusée à tous les condamnés. La présence d'observateurs internationaux est d'autant plus importante que la presse tunisienne passe sous silence la situation de Gafsa.

Dans un cadre unitaire avec les autres organisations françaises, la FSU continue à suivre ce procès et enverra un délégué à Gafsa le 3 février lors du procès en appel pour témoigner de son exigence d'un procès équitable, exiger la libération des prisonniers, leur réintégration dans leur emploi d'origine, et le respect du droit syndical et du droit au travail.

## Votes du CDFN des 20 et 21 janvier 2009

1) Palestine texte FU 11 pour, 56 contre, 17 abst, 21 nppv	Refusé	9) Action motion FU réforme des concours 9 pour, 58 contre, 19 abst, 23 nppv	Refusée
2) Palestine texte Emancipation 46 pour, 11 contre, 40 abst, 9 nppv	Refusé	10) Action motion FU réforme des lycées 9 pour, 60 contre, 23 abst, 15 nppv	Refusée
3) CRIF texte Emancipation 30 pour, 12 contre, 41 abst, 17 nppv	Refusé	11) Action motion FU conférence des délégués 5 pour, 74 contre, 9 abst, 21 nppv	Refusée
4) Palestine texte commission 89 pour, 5 contre, 5 abst, 5 nppv	Adopté	12) Action texte mastérisation Emancipation 24 pour, 55 contre, 17 abst, 13 nppv	Refusé
5) Gafsa 110 pour, 0 contre, 0 abst, 0 nppv	Adopté	13) Action texte Emancipation 18 pour, 64 contre, 12 abst, 15 nppv	Refusé
6) Texte droits et libertés 101 pour, 0 contre, 4 abst, 5 nppv	Adopté	14) Action amendement EE mise en débat grève 31 pour, 51 contre, 20 abst, 7 nppv	Refusé
7) Action amendement PRSI revalo 9 pour, 48 contre, 36 abst, 9 nppv	Refusé	15) Texte action 86 pour, 14 contre, 8 abst, 4 nppv	Adopté
8) Action amendement PRSI réforme des lycées 14 pour, 55 contre, 15 abst, 23 nppv	Refusé	16) SNAMER association à la FSU 87 pour, 9 contre, 5 abst, 4 nppv	Adopté

## Compte-rendu réunion du secteur femmes le 18 décembre 2008

### Rapport du COR

*Présentation par Elizabeth du dernier rapport du COR et du CP de la Fsu qui doit partir aujourd'hui.*

Le rapport confirme que les inégalités perdurent. Elles se réduisent peu à peu certes avec la généralisation du travail des femmes, mais aussi à cause d'un recul des acquis des hommes, et le constat d'un temps partiel des femmes en augmentation fait craindre une moindre amélioration pour les générations concernées. Le COR confirme aussi que les avantages familiaux et conjugaux sont là pour compenser les inégalités, et jouent un rôle essentiel en ce sens.

Le rapport ne revient pas non plus sur la pension de réversion même s'il propose des pistes de travail (conditions de ressources ...).

Il propose, au nom du « rapprochement entre régimes » de modifier le système des bonifications pour enfant (MDA, majoration de durée d'assurance) dans le régime général (en les ramenant de 2 à 1 an et en remplaçant l'année par une compensation financière. Le COR n'a pas fait le bilan de la dégradation intervenue à ce sujet dans la FP (la FSU continue à réclamer le retour des bonifications supprimées pour les enfants nés à partir de janvier 2004) et la situation risque donc de s'aggraver aussi pour les femmes du régime général

Le Cor estime que le dispositif de départ anticipé pour parents de 3 enfants dans la FP doit être revu, car générant des inégalités notamment entre mères (car les paramètres de liquidation sont ceux d'avant la loi de 2003 donc sur la base des 37,5 et sans décote). Même si c'est exact, le Cor pourrait se dire que c'est la loi de 2003 qui génère ces inégalités et non l'inverse ! La FSU alerte sur le fait qu'une suppression éventuelle de ce dispositif, surtout s'il devait intervenir à court terme, entraînerait des départs massifs et prématurés de milliers de femmes concernées.

Le Cor suggère également des pistes d'évolution de la majoration de pension pour 3 enfants et plus : actuellement défiscalisée, elle pourrait être soumise à l'impôt ; proportionnelle actuellement (10% de la pension+ 5% au 4eme...) le Cor suggère des pistes diverses de forfaitisation, au nom de la redistribution. Le Cor envisage également dans ce cadre qu'elle soit versée dès le premier enfant (ce qui supposerait un fort redéploiement puisque bien sûr, il s'agit de fonctionner à coût constant). Sur tous ces sujets, La Fsu souhaite engager un débat public, cela ne peut rester un débat d'initiés. Le secteur devra se pencher sur ces questions dans le courant de l'année

## Position de la HALDE

Un débat s'engage sur la critique de la HALDE sur les mesures compensatoires. Non seulement ils ont des pouvoirs colossaux mais ils font preuve de peu de compétence. Thomas doit envoyer le rapport (Fsu) et le lien (au secteur) sur ce rapport spécial.

Par ailleurs nous constatons que les syndicats ne font pas appel à la HALDE sur des problèmes sexistes et n'apportent pas les preuves contraires, comme ils savent le faire pour des attaques de syndicalistes.

Faire une lettre et demander à les rencontrer.

CNDF

Décalage entre la vision « parisianiste » et la province, mais aussi problème générationnel qui s'ajoute aux difficultés de suivre toutes les réunions pour le secteur femmes de la Fsu.

La Fsu et certains syndicats sont adhérents et pourtant le secteur n'arrive pas à relayer les activités du CNDF.

## 4 pages

Il nous faut relancer la réalisation d'un 4 pages, prévu l'an passé et que nous n'avons pas mené à bien. Il doit paraître avant le stage de l'intersyndicale de mars.

Reprise de la trame initiale :

- Mixité/écologie

Texte générique : partir de la directive de la loi sur la possibilité de dé-mixer. Montrer l'intérêt de la mixité (Nina), interview croisé (Thomas)

- Prévention de la délinquance (Josette)
- Politique locale et mixité (Danielle)
- Initiatives et mobilisations : marche mondiale des femmes et journées intersyndicales (Sophie)

Contraintes : 4000 signes par page, rendu des articles 31 janvier.

Coordination : Marie-Noëlle et Nina.

## Stage intersyndical 12 et 13 mars

La maquette devrait être finie fin décembre (demander à Nelly). Les thèmes retenus sont : lois sur la bioéthique (entrée généraliste et féministe), emplois de service (plus participation de femmes en lutte), santé au travail, femmes et migrations, plus coordination Marche Mondiale des Femmes.

Attention aux délais avec les vacances de février qui commencent très tôt !

Demander à POUR un encart (Sophie).

## Observatoire de la Parité Fsu

Une enquête auprès des SD est en cours. Peu de retour (3 SD), il faudra relancer au prochain CDFN (Danielle, Monique) mais aussi par téléphone (Nina ...).

D'autre part Yannick Le Quentrec (rencontrée au colloque de Lyon en mars 2008 et ayant déjà participé à un stage intersyndical ; son livre : « femmes : engagement public et vie privée ») est d'accord pour travailler avec nous, voire intervenir au CDFN. Voir ce qu'on peut lui demander dans la perspective du congrès. Les questions sur la place des femmes dans la Fsu risquent de revenir en force et il nous faut le préparer.

## Info

Prochain n° de Prochoix sur « MLF le mythe des origines ».

## Groupe restreint l'après midi du 18/12/08

Présentes : Nina, Marie-Caroline, Maryvonne, Nicole, Monique et Yves Baunay

Discussion à partir des propositions du « chantier travail » de l'institut de la Fsu et d'un possible axe de travail à partir du genre.

- 1<sup>ère</sup> Difficulté : inventer une méthodologie pour explorer le travail réel (au-delà du travail prescrit) ;
- Faire le point sur les ressources disponibles : Yannick LQ ; Catherine Castejean, Catherine Teiger (labo Wissner), prêtent à travailler avec nous. Les contacter.

Pour regarder ce qui se passe dans le travail, il faut entrer dans la problématique du travail, ce que les syndicats contournent souvent (pas pris la dimension du rapport Pochard par exemple).

Comment transformer son travail ? Pourquoi l'enseignement est un métier de femmes ? Les métiers féminisés étaient des métiers d'OS. Aujourd'hui ce sont les services aux personnes. Mais les métiers de l'enseignement n'ont pas toujours été des métiers féminisés.

Peu de travaux sur le travail militant.

Ce qu'on cherche : mesurer les obstacles à l'engagement des femmes.

## Info diverses

Forum « Travail et syndicalisme » le 28/29 mai

Réunion du collectif d'animation (Marie-Noëlle, Monique, Marie-Caroline) le mardi 6 janvier (10h30 à 12h30) et lundi 26 janvier à 14h, rue Cabanis.

Pas de réunion du secteur avant le stage intersyndical de mars.

Nina Charlier et Marie-Caroline Guérin

**Retrouvez les infos  
sur le site web de la fsu:  
<http://fsu.fr>**

imprimé par nos soins- n°ISSN: 1247-2859- N°CPPAP: 0710 S 07455 - Dépôt Légal: Janvier 2009 - Prix: 0.40€  
Directeur de la Publication: Gérard Aschieri

**POUR** L'ENSEIGNEMENT, L'ÉDUCATION, LA RECHERCHE, LA CULTURE, LA FORMATION, L'INSERTION, **Info**  
104 Rue Romain Rolland 93260 LES LILAS - TEL: 0141632730 - FAX: 0141631548 - **E-Mail** : fsu.nationale@fsu.fr